

FICHE DE REMARQUES

Réponse de l'exploitant attendue sous 3 semaines après la visite d'inspection

Exploitant : APPIA

Site inspecté : Carrière de Méolans Revel

Date de l'inspection : 09/05/2007

En cas d'omission, la liste des remarques reprises ci-dessous, établie à l'issue de la visite d'inspection, pourra être complétée ultérieurement

Signature de l'Inspecteur

Thomas LEFEVRE

L'exploitant reconnaît avoir pris connaissance des remarques de l'inspection

Représentant de l'exploitant

Nom, fonction et Signature

Remarques de l'Inspecteur :

Bruit

Information du personnel à prévoir (avec Prevenchem par exemple)

Empoussiérage

La prochaine campagne de mesures des poussières alvéolaires est à prévoir pour l'automne 2007.

Plan de circulation

Il est établi. Il doit être affiché à l'entrée de la carrière.

Étude géotechnique

Elle sera complétée après la réalisation des tirs expérimentaux (délai à préciser)

PoussièresLe revêtement de l'entrée du site (jusqu'au 1^{er} virage) est envisagé. Il permettrait de diminuer les envols de poussières et les entraînements de boue sur la RD. Planification et réalisation à confirmer.Rapport annuel

Il doit être transmis rapidement à la DRIRE (avec plan, exploitation 2006, perspective 2007, réaménagement, événements significatifs)

Remise en état (aménagement routier)

La position définitive du Conseil général 04 doit être clarifiée sur le choix d'aménagement routier pour le passage de la RD (suppression du surplomb ?, sécurisation de la falaise ?).

Une réunion sur ce sujet est prévue le 11 juin 2007.

Dominique SEUX – Responsable Industrie

Commentaires de l'exploitant

(suites envisagées, actions curatives et correctives avec leurs délais d'application):

Une information de sensibilisation au bruit sera réalisée courant 2007 pour le personnel.

Les mesures complémentaires d'empoussiérage seront mesurées à l'automne 2007.

Le plan de circulation sera appliqué à l'entrée de la carrière dès l'été 2007.

Les tirs expérimentaux se dérouleront en même temps que les prochains tirs soit en juin ou à partir de septembre 2007.

Un revêtement aux enrobés à chaud sera appliqué cette année sur la piste d'accès de la RD au premier lacet. Cela permettra d'éviter de transporter de la boue ou de la poussière sur la RD et de pouvoir balayer.

Le rapport annuel de la carrière est en cours de rédaction, il sera transmis avant fin juin.

Une réunion avec le Conseil Général 04 est programmée le 11 juin 2007 dans leurs locaux de Dignes les Bains.